P -171 A
2 juin 2006

Rapport oral de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition des habitants du quartier de Plainpalais intitulée «Transmission de la Coupe du Monde de football à la Plaine de Plainpalais».

Rapporteur: M. Jean-Charles Lathion

La pétition 171 A, intitulée par les habitants du quartier «Juin torride à Plainpalais», a été adressée en date du 8 avril 2006 par les habitants du quartier à Mme Catherine Gaillard, présidente du Conseil municipal de la Ville de Genève, avec copie à M. André Hediger, conseiller administratif.

La commission des pétitions a étudié cet objet lors de sa séance du 29 mai 2006, sous la présidence éclairée de M- Jean-Pierre Oberholzer. Les notes de séance ont été prises par Mme Olivia Di Lonardo.

Compte tenu de l'imminence des manifestations prévues pour la retransmission de la Coupe du monde sur la plaine de Plainpalais du 8 juin 2006 au 9 juillet 2006, soit 32 jours et nuits pour lesquels on prévoit la présence d'un vaste public et les nuisances sonores qui en découlent, la commission des pétitions a décidé de déposer en urgence un rapport oral lors des séances du Conseil municipal des 6 et 7 juin 2006.

Résumé de la pétition
(Voir aussi annexe)
Les habitants du quartier de Plainpalais, représentés par M. Stefan Fuchser et Mme Isabelle Lombardi, ont appris par la *Tribune de Genève* du jeudi 6 avril 2006 que le département des sports et de la sécurité de la Ville de Genève accorderait «la transmission de la Coupe du monde pendant 32 jours sur la plaine de Plainpalais». S'ils ont félicité la Ville pour cette décision festive autour d'un tel événement, ils ont exprimé leur surprise que «la Ville autorise également des concerts publics et des stands de boissons ouverts tous les jours jusqu'à minuit, et le week-end jusqu'à 1 h, parfois même jusqu'à 2 h du matin. 200 000 spectateurs et consommateurs sont attendus».

Après avoir rendu le Conseil municipal attentif au fait que «cet événement serait très défavorable pour les familles, parents et élèves, habitants du quartier, puisque la Coupe du monde se passe principalement pendant les semaines d'école et que cela risque de perturber le sommeil de nombreux enfants», ils ont exprimé leur incompréhension face à l'acceptation d'un tel projet dans un lieu d'habitation. Ils l'ont contestée et souhaité vivement que le département ne donne pas son autorisation. En cas d'autorisation, ils souhaitent les restrictions suivantes:

– Fermeture des stands directement après les matches.
– Interdiction de samba, percussions et salsa après les matches.
– La plaine de Plainpalais ne doit pas être utilisée pour de grands concerts.

En outre, les habitants du quartier - qui affirment avoir beaucoup assumé pendant les dernières années avec l'augmentation des cafés-restaurants, des bistrots et le bruit engendré le soir, la nuit et les week-ends - refusent toute saleté, dégâts, agressions et bruits supplémentaires dans les rues.

Séance du 29 mai 2006
Audition des pétitionnaires représentés par M. Stefan Fuchser et Mme Isabelle Lombardi

Les habitants du quartier de Plainpalais, représentés par M. Stefan Fuchser et Mme Isabelle Lombardi, expriment leur désaccord face aux 32 jours et nuits festives accordés par le Conseil administratif pour fêter la Coupe du monde de football. «C'en est trop» pour les habitants qui assument à longueur d'année le Luna Park, les cirques et manifestations diverses successives...

Le mois de juin se caractérise pour les élèves, étudiants et universitaires par une période d'examens. Ils se lèvent tous les matins à 6h30. La pétition a rencontré le soutien immédiat des parents d'élèves, et même, comme le relève M. Stefan Fuchser, du responsable d'un centre d'étudiants. Tous sont en colère.

Le problème majeur qui se pose est celui de la fête après les matches et du trafic infernal qu'elle va engendrer. Seules 500 places seront libres dans les parkings de Plainpalais ou de l'Université avoisinante, alors que l'on attend plus de 200 000 visiteurs. Chaque soirée, un programme annonçant projection de matches sur écran géant, animation latino, samba, reggae et autres festivités est prévu. Aucune restriction n'est annoncée sur le site internet des organisateurs. M. Stefan Fuchser regrette qu'à cette occasion la Ville de Genève ne fasse pas la promotion d'un esprit sportif, positif, sans alcool, et qu'elle ne soit pas engagée dans un dialogue avec les organisateurs.

Mme Lombardi évoque les nombreuses activités des enfants au mois de juin. Celles-ci nécessitent un repos nocturne indispensable, qui sera impossible pendant une période de 32 nuits. Dans un vacarme permanent les enfants ne peuvent se concentrer ou apprendre un texte alors qu'ils sont dans des périodes d'examens. Elle mentionne son expérience des Luna Parks et déplore l'absence de présence policière dans ce type de situation. Elle ne comprend pas qu'un écran géant étant installé à la Praille, il faille nécessairement en prévoir un deuxième à Plainpalais.

Discussion et vote

Une commissaire remarque que la gendarmerie dépêchée à la Praille ne pourra se dédoubler à Plainpalais. Un autre pense que les décisions du Conseil administratif ayant été communiquées, la situation doit être assumée. Il s'interroge sur le choix du lieu alors que le stade du Bout-du-Monde ou le Jardin anglais auraient pu constituer des alternatives. Un autre encore s'offusque que le Conseil administratif ait voté une centralisation des activités festives de la Coupe du monde et que le maire, apparemment, ne s'en souvienne pas. Le commissaire médecin ne veut pas tomber dans le catastrophisme: un peu de pluie ramènera tout le monde à la raison. Le bon peuple genevois n'aime pas patauger dans la gadoue, fût-ce à Plainpalais.

Il est demandé au rapporteur de prendre contact avec le magistrat Hediger ou avec son juriste, afin de s'informer sur les mesures prévues par la Ville en matière d'heures de fermeture, de sécurité et de contacts avec le Canton pour prévenir les débordements.

Lors de l'entretien qu'il aura postérieurement à cette séance, soit le 1er juin 2006 avec M. Hediger, le rapporteur apprendra de la bouche du magistrat que

– celui-ci a rencontré les organisateurs des manifestations qu'il trouve très sympathiques et très coopératifs;

– la «Caribbean Connection» - puisque c'est d'elle qu'il s'agit - a demandé à rencontrer les pétitionnaires, qui lui ont opposé un refus d'entrée en matière;
– un seul concert est prévu le vendredi 9 juin 2006, les autres ayant été supprimés;
– de petites animations auront lieu entre les matches;
– les organisateurs ont accepté de diminuer le son pour se conformer aux décibels autorisés;
– les horaires de fermeture des stands ont été ramenés à minuit, alors que certaines soirées dépassaient largement cette marge;
– la musique ne pourra être diffusée pendant les horaires des offices religieux. A l'exception du 9 juin, elle s'éteindra le soir à 23h.

Même si certains commissaires mettront en évidence que les animations ne sont pas prévues tous les soirs, la commission des pétitions regrette le fait que le Conseil administratif n'ait pas pris ses responsabilités en la matière. Celle-ci remarque que l'on a centralisé les activités festives sur la plaine de Plainpalais en y concentrant ainsi tous les problèmes, alors qu'un grand nombre de demandes d'organisations, qui auraient pu décharger la plaine de Plainpalais, ont été refusées. S'il y a quatre ans la Coupe était diffusée en différé, cette année on la vivra en direct avec tous ses effets prévisibles. Une fois de plus, ce sera aux mêmes habitants d'assumer les nuisances de la Ville. La commission souhaite savoir :

1. Pourquoi le Conseil administratif a décidé une telle centralisation dans un lieu où les habitants pâtissent régulièrement du bruit.
2. Si le Conseil administratif est au courant du cahier des charges des organisateurs et s'il leur en a précisé les données.

Consciente que, les autorisations ayant été délivrées, on ne peut les retirer, la commission vote le renvoi de la pétition P-171 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- Les 25 stands bénéficiant d'une autorisation sur la plaine de Plainpalais devront être fermés une demi-heure après la fin des matches.
- Les organisateurs devront assumer leurs responsabilités en matière de sécurité.
- La Ville de Genève prendra contact avec le Canton afin de veiller à ce que la police puisse prendre les précautions nécessaires et intervenir en cas de débordements.

Ces recommandations sont votées à l'unanimité des membres présents (2 ADG/SI, 1 Ve, 1 T, 3 S, 1 R, 3 L, 1 UDC, 1 DC).

Annexe ment.

Nous sousigné(e)s, demandons des restrictions pour le projet de la transmission de la coupe du monde sur la Plaine de Plainpalais, selon la lettre qui précède :

Nom	prénom	Adresse	Signature

Habitants du quartier de Plainpalais
(proximité de la plaine de Plainpalais)
c/o Stefan Fuchser
7, rue Bergalonne
1205 Genève
022/321 09 20
et
Isabelle Lombardi
1, rue des Vieux-Grenadiers
1205 Genève

Madame Catherine Gaillard
Présidente du Conseil Municipal de
la Ville de Genève
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge

1204 **Genève**

→ Copie à Monsieur Hediger,
conseiller administratif

Genève, le 8 avril 2006

Concerne : Juin torride à Plainpalais (voir TdG du 6 avril, p.21)

Madame la présidente du Conseil Municipal,
Monsieur le vice-président du Conseil Administratif,

Nous apprenons par la Tribune de Genève du jeudi 6 avril, que le département des sports et de la sécurité de la ville de Genève accordera la transmission de la coupe du monde pendant 32 jours sur la Plaine de Plainpalais. Nous félicitons la ville de la décision de proposer aux Genevois des soirées de fête autour de cet événement.
Néanmoins, nous sommes surpris que la ville autorise également des concerts publics, et des stands de boissons qui seront ouverts tous les jours jusqu'à minuit, et le week-end jusqu'à 01h, parfois même jusqu'à 02 h du matin. 200'000 spectateurs et consommateurs sont attendus, ce qui, *financièrement, semble très intéressant.*
Nous vous rendons attentif au fait que **cet événement sera très défavorable pour les familles, parents et élèves,** habitants du quartier, puisque la coupe de monde se passe principalement pendant les semaines d'école, et cela risque de perturber le sommeil de nombreux enfants. Nous ne pouvons pas comprendre, pourquoi la ville accepte un tel projet dans un lieu d'habitation.
Par la présente, nous, quelques habitants du quartier concerné, contestons le projet, et nous souhaitons vivement que le département ne donne pas son autorisation pour ce projet sur la Plaine de Plainpalais.
En cas où l'autorisation sera tout de même attribuée, nous souhaitons les restrictions suivantes :

- Fermeture des stands directement après les matchs.
- Interdiction de samba, percussions et salsa après les matchs.
- La Plaine de Plainpalais ne doit pas être utilisée pour des grands concerts

Nous, c'est à dire les habitants du quartier, refusons toute saleté, dégâts, agression et bruits supplémentaires dans les rues. Nous avons déjà beaucoup assumé pendant les dernières années avec l'augmentation des cafés-restaurant et bistros dans le quartier et le bruit engendré le soir, la nuit et les week-ends.
Nous vous remercions de nous avoir lus, et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous envoyons nos salutations distinguées.

Pour les habitants du quartier :

St. Fuchser
Stefan Fuchser

I. Lombardi
Isabelle Lombardi

Annexe : Signatures de personnes du quartier qui demandent des restrictions.
Copie : A Monsieur le vice-président du Conseil Administratif André Hediger, direction du Département des sports et la sécurité, 2, Cour de St-Pierre, 1204 Genève.